

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors des états généraux de l'inclusion 2023 Cernier, le 26 mai 2023

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

J'aimerais tout d'abord vous dire l'immense plaisir de vous retrouver à l'occasion de cette 2^e édition des États généraux de l'inclusion de la République et canton de Neuchâtel.

Le succès de la 1^{ère} édition - et les retours des milieux concernés - ne nous ont pas fait hésiter longtemps sur la question de savoir s'il fallait répéter la tenue de cet événement. Votre présence aujourd'hui en nombre confirme que les États généraux sont un moment attendu et important pour échanger, sensibiliser et informer sur l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, ici et maintenant. Merci d'avoir répondu favorablement à cette 2^e édition qui s'annonce au moins aussi riche que la 1^{ère}.

Quand bien même je m'exprime ici devant un public expert et averti, il n'est jamais inutile de rappeler que l'inclusion nécessite de lever les barrières de notre société afin de garantir à toute personne vivant avec un handicap

- une participation pleine et entière à la société
- l'expression de son autodétermination
- et l'exercice de son autonomie.

C'est, et on l'a déjà entendu souvent, un changement de modèle qui est en train de s'opérer au sein de la société. Ce changement de modèle implique une transformation globale, à 2 niveaux :

- par rapport à nos représentations : changer notre regard sur l'autre
- par rapport aux contraintes objectives : supprimer les barrières existantes.

Cela nécessite un travail d'équipe, qui nous concerne toutes et tous. Nous devons être partenaires, coordonner nos efforts et travailler ensemble à des solutions innovantes.

Si, tout comme moi, vous êtes heureuses et heureux de vous retrouver ici aujourd'hui pour échanger, réfléchir, proposer, j'imagine que vous êtes aussi impatientes et impatients. Au-delà des réflexions et des discussions vous souhaitez du changement, des actes, de la concrétisation. Et vous avez raison.

Cependant, l'inclusion n'échappe pas à un certain constat traduit par la célèbre formule d'un éminent Conseiller fédéral « Agir aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire ».

Agir aussi vite que possible dans mon département se lit incontestablement par la détermination et la volonté politique de construire jour après jour une société plus inclusive. Cela se traduit dans les faits par des objectifs ambitieux pilotés par l'équipe du SAHA, en particulier par Magaly Hanselmann cheffe de service et Nathalie Christen préposée à l'inclusion. Et cela à un rythme soutenu à la hauteur de l'ambition partagée. L'occasion ici de leur adresser un grand merci.

Pourquoi dès lors doit-on aussi agir « aussi lentement que nécessaire » ? L'inclusion ne se construit pas seule, elle est forcément transverse, elle ne se décrète pas mais se co-construit. Mon département est notamment en charge des politiques publiques dédiées à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'intégration interculturelle et à l'inclusion des PVH. Toutes des politiques publiques transverses qui nécessitent de faire évoluer nos représentations, changer nos modes de concevoir et d'agir. Cela implique, au sein même de l'administration cantonale, l'engagement de plusieurs services centraux et de nombreux services métier ... qui doivent penser égalité, intégration, inclusion tout en assumant les missions qui leurs sont dédiées. C'est donc un défi et un engagement pour chacune et chacun. À cet égard, je salue la présence aujourd'hui de collaboratrices et collaborateurs d'autres services de l'État.

Alors oui, si l'inclusion prend du temps, dans les faits il ne s'est pas « rien passé » concrètement depuis notre rendez-vous d'avril 2022.

Avec la mise en œuvre de la LINCA, relevons prioritairement la constitution de la CIAP, c'est-à-dire la commission pour l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap, qui a pu se réunir pour la première fois ce printemps. Cette commission assure la participation – et la consultation - des personnes vivant avec un handicap dans les processus décisionnels qui les concernent. Elle est donc logiquement constituée d'une majorité d'auto-représentantes et auto-représentants. Rien sur nous sans nous devient réalité ! Sans trahir de secrets liés à ma fonction, je peux tout de même vous dire que les discussions, au sein même de l'Etat, qui ont accompagné l'apparition du concept d'« autoreprésentation » dans le paysage institutionnel neuchâtelois sont à la hauteur du caractère pionnier de cette commission !

Toujours dans le cadre de la mise en œuvre de la loi, un appel à projets pilotes en matière d'inclusion est actuellement en cours. Lancé fin mars par le SAHA, cet appel à projets vise à faire émerger des projets novateurs favorisant l'inclusion. Le délai court jusqu'au 30 juin, donc n'hésitez pas ! Toutes les infos sont disponibles auprès du SAHA, y compris en FALC.

Par ailleurs, de nombreux échanges ont été menés avec les autres cantons, avec la population, avec les associations, avec les différents services de l'administration cantonale. Cela en vue de concevoir un plan d'action cantonal en matière d'inclusion, qui est actuellement en bonne voie de finalisation.

Au chapitre des réalisations de l'année écoulée, je citerais encore brièvement l'allocation, par ce qu'on appelle le programme d'impulsion et de transformation, de ressources financières supplémentaires dédiées à l'inclusion professionnelle, une mesure dont le premier acte se traduit par l'engagement de Sophie Moulin, que je salue ici, mandatée pour favoriser l'inclusion professionnelle des personnes vivant avec un handicap sur le premier marché de l'emploi.

Cette année, le thème principal des États généraux est la participation des personnes vivant avec un handicap. C'est un thème large, qui est aussi un principe de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes vivant avec un handicap.

La participation fait partie de mon ADN professionnel et de mes valeurs politiques. Il y un an, mon Département a entamé un processus participatif, intitulé les Assises de la cohésion sociale. Les États généraux de l'inclusion de 2022 en constituaient alors le premier événement. Le but de ces Assises était de faire remonter la parole du terrain vers les autorités politiques. Le rapport de l'Université de Neuchâtel, qui a suivi tout le processus, est désormais en ligne, depuis quelques jours, et nous travaillons maintenant aux concrétisations politiques de ce qui est ressorti des Assises, en premier lieu la participation des personnes concernées dans les processus politiques. C'est précisément dans ce sens que la manifestation d'aujourd'hui a été conçue : donner la parole aux personnes directement concernées, favoriser les échanges avec les autorités et l'administration cantonales et esquisser les pistes concrètes d'une véritable et durable participation.

Quand on parle de participation, on pense tout de suite aux droits politiques. Je le disais dans mon discours d'ouverture de la première édition des États généraux, le thème des droits politiques me tient particulièrement à cœur et je m'engageais alors à ce que ce thème soit repris ultérieurement. Chose promise, chose due !

Cette thématique s'inscrit parfaitement dans l'actualité fédérale. Pro Infirmis Suisse a organisé en mars dernier la première session des personnes handicapées au Palais fédéral. Avec l'objectif que davantage de personnes vivant avec un handicap puissent siéger sous la coupole à Berne, cette fois lors des sessions ordinaires, à la suite des prochaines élections fédérales qui auront lieu cet automne.

Pourquoi ce thème était-il si important à mes yeux ?

Actuellement les PVH vivent dans une société où les normes et les règles sont faites pour et par les personnes « valides ». Être élu-e, s'engager en politique,

- c'est influencer directement le cadre de notre vie commune, s'assurer que les bases légales sont égalitaires.
- c'est aussi montrer la volonté des personnes vivant avec un handicap de construire la société.

- c'est finalement sortir d'une vision stéréotypée et stigmatisante de la personne « handicapée » passive et ayant besoin d'aide pour montrer à quel point vous, qui vivez avec un handicap, êtes un réservoir de talents et une richesse pour un avenir inclusif.

En plus des droits politiques ce matin, deux autres thèmes seront également abordés cette après-midi : la communication et la culture. Au sein de l'Etat neuchâtelois, nous sommes intimement convaincus que trois thèmes – droits politiques, communication et culture – constituent les 3 piliers de la participation des personnes vivant avec un handicap. Je remercie d'ailleurs par avance des membres de l'équipe du Service de la qui participent à cette journée.

Le raisonnement est implacable. La participation à la société ne peut être pleine et entière que si l'on peut être actif au sein des institutions qui la composent et que l'on peut donner son avis lors des votations. L'accès aux informations et à la communication est une condition impérative pour connaître ce qu'il se passe dans notre monde et tisser du lien avec d'autres personnes. Enfin, participer à la vie culturelle de son canton constitue également un aspect essentiel pour son équilibre de vie et la construction du vivre ensemble.

Droits politiques, communication et culture s'inscrivent comme 3 thèmes phares dans le futur plan d'action en matière d'inclusion dont je vous parlais tout à l'heure. Pour rappel, ce plan d'action comprend 11 axes. Ce qui signifie qu'il nous reste de la matière pour l'organisation de manifestations futures !

Nous sommes en chemin, chaque petit pas compte. Nous allons donc poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs années et concrétisé dans la LIncA et ne pas nous reposer sur nos acquis.

Encore une fois, je me réjouis très sincèrement de vous voir si nombreuses et nombreux aujourd'hui pour participer à cette journée qui contribue à la mise en place de la politique en matière d'inclusion du canton de Neuchâtel. Je remercie chaleureusement mes collègues du SAHA, emmenés par sa cheffe Magaly Hanselmann, ainsi que la préposée à l'inclusion Nathalie Christen, pour toute l'organisation qu'il y a derrière une telle manifestation.

Je vous souhaite, je nous souhaite, des échanges aussi fructueux que sympathiques.